

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

JEUNESSE

CONTRAT LOCAL DE LA PARENTALITÉ ET
DES PROJETS EDUCATIFS LOCAUX -
PROGRAMMATION 2013-2014

Délibération : **09.2013.071**

Transmis en préfecture le :

27 septembre 2013

Séance du : **26 septembre 2013**

Compte-rendu affiché le **30 septembre 2013**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **17 septembre 2013**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVault, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Guillaume COUALLIER, Etienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

Membres absents excusés à la séance :

Denis LAFAURE, François VURPAS, Maryse JOBERT-FIORE, Marie-Pierre MOREL, Yves MOLINA

Pouvoirs :

Denis LAFAURE à Yves DELAGOUTTE, François VURPAS à Roland CRIMIER, Maryse JOBERT-FIORE à Guillaume COUALLIER, Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Yves MOLINA à Etienne FILLOT

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Guillaume COUALLIER

Depuis le 1^{er} janvier 2013, suite à une directive interministérielle, le service Jeunesse, qui jusque-là assurait la coordination des ateliers périscolaires inscrits dans le Projet Éducatif de la Ville, a dû élargir son champ d'intervention aux actions de soutien à la parentalité jusque-là intégré dans les CUCS.

En conséquence, la programmation des ateliers du Contrat Éducatif Local est désormais complétée par les actions d'écoute et d'aide à la parentalité sous la dénomination de Contrat Local de la Parentalité et des Projets Éducatifs Locaux (CLPEL).

Cette nouvelle identité comprend :

- Le Contrat Éducatif Local (CEL), qui a pour volonté d'appréhender l'éducation des enfants et des jeunes avec l'ensemble des partenaires concernés (Éducation Nationale, associations et Ville). Une demande conduite dans une réelle complémentarité éducative où la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales s'associent financièrement à la Ville pour proposer des actions durant le temps de midi et le soir après la classe.
- Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), dont l'objectif majeur est d'augmenter le bien-être des familles en aidant les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et leur responsabilité parentale.

Dans la continuité d'une démarche de lisibilité mise en place avec les représentants de l'État, la Ville, en 2013, a de nouveau invité les principaux opérateurs (centre social et culturel des Barolles, Maison de quartier des Collonges, éducateurs sportifs) à participer aux présentations de leurs actions lors du dernier comité local. Cette démarche a notamment permis de développer un lien entre les orientations pédagogiques des partenaires financiers, les prérogatives organisationnelles et la pertinence de certains ateliers pour les porteurs de projets.

De plus, avec la volonté d'homogénéiser l'offre sur l'ensemble des quartiers de la commune, un travail avec les établissements scolaires et les porteurs de projets a été réalisé, permettant ainsi de renforcer une large palette d'activités de découvertes dans chaque école élémentaire, mais également au niveau des collèges.

Grâce à cette initiative et compte tenu des limites des enveloppes budgétaires qui sont allouées par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville maintiendra ses engagements tout en contribuant à l'aménagement de nouveaux ateliers :

- Ateliers « Sports pour tous » et « Arts plastiques » : animés par la Maison de quartier des Collonges en concertation avec l'école élémentaire Albert Mouton afin de favoriser l'épanouissement des enfants sous toutes ses formes.
- Ateliers « Kung Fu » : animés par l'association Kung Fu et Gymnastique chinoise, permettant de développer à partir de jeux les notions de respect et de contrôle de soi.
- Renforcement des ateliers jeux sur-dimensionnés, création musicale et lecture : déjà existants et animés par les associations Jeu Déambule, Centre Musical et Artistique, Lire et Faire Lire. Ces ateliers seront aménagés pour permettre une homogénéisation de l'offre sur l'ensemble des groupes scolaires.

Suite à cette démarche et au développement du dispositif qui marquent l'engagement de la Ville pour une politique Jeunesse volontariste, la commune percevra de la part de l'État et de la CAF une dotation stable pour 2013. Quant à l'effort de la Ville, il sera en hausse par rapport à l'an passé de 750 €, soit +4,7% en raison du renforcement de l'offre existante, pour un montant total de 18 580 €.

PROGRAMMATION 2013-2014

1 - Lieu d'accueil parents-enfants 1,2,3 Soleil (projet REAAP)

Centre Social et Culturel des Barolles

Action valorisant les rôles et les compétences des parents : responsabilité, autorité, confiance en soi, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.

Trois objectifs sont visés :

- accompagner et soutenir l'adulte dans sa fonction éducative;
- favoriser et renforcer la relation parent/enfant, mais aussi entre les parents;

- favoriser les échanges autour de la parentalité.

La participation attendue de la CAF en 2013 s'élève à 1 200 €, versée directement à l'association sous forme de subvention dans le cadre du dispositif REAAP.

La dépense communale sollicitée s'élève à 1 900 €, versée sous forme de subvention à l'association.

2 - Soutien scolaire (projet A1)

Amicale Laïque

Action centrée sur l'aide à la réalisation des devoirs, qui intègre également la dimension d'accompagnement, de suivi relationnel et éducatif de l'enfant et du jeune.

Trois objectifs sont visés :

- éviter l'abandon et le refus de l'effort de la part de l'enfant ou du jeune;
- aider les élèves à organiser et faire leur travail scolaire;
- renforcer leur autonomie.

La dépense communale sollicitée s'élève à 500 €, versée sous forme de subvention à l'association.

3 - Accompagnement scolaire enfants et expressions (projet B1)

Centre Social et Culturel des Barolles

Accompagnement à la réalisation des devoirs, à l'apprentissage des leçons et à la compréhension du travail scolaire proposé aux enfants grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Action qui intègre également un temps d'expressions corporelles et artistiques.

Trois objectifs sont visés :

- favoriser l'autonomie et la prise d'initiative;
- construire avec l'enfant sa propre démarche de travail;
- développer l'implication des parents.

La participation attendue de la CAF en 2013 s'élève à 3 groupes, soit 6 936 € (au plus) versée directement à l'association sous forme de subvention dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS).

4 - Ciné-club (projet B2)

Centre Social et Culturel des Barolles

Action proposée en concertation avec l'école Paul FRANTZ sur le temps après le repas qui consiste en une activité animée par le responsable vidéo de la structure.

Trois objectifs sont visés :

- proposer un temps ludique favorable à la détente, la rencontre, la socialisation;
- favoriser l'éveil en donnant un accès à la culture de l'image et développer l'esprit critique;
- favoriser les échanges entre les enfants et entre les enfants et les adultes.

La dépense communale sollicitée s'élève à 250 €, versée sous forme de subvention à l'association.

5 -Atelier slam collège (projet B4)

Centre Social et Culturel des Barolles

Action proposée en concertation avec le collège Paul d'Aubarède sur le temps après le repas qui consiste en une activité animée par l'animatrice du secteur Jeunes de la structure.

Trois objectifs sont visés :

- faire découvrir aux jeunes du collège d'autres formes d'apprentissage;
- établir des liens et des passerelles entre le collège et le centre social;
- proposer des activités accessibles et permettant l'expression de chacun.

La dépense communale sollicitée s'élève à 150 €, versée sous forme de subvention à l'association.

6 - Atelier vidéo collège (projet B5)

Centre Social et Culturel des Barolles

Action proposée en concertation avec le collège Paul d'Aubarède sur le temps après le repas qui consiste en une activité animée par le responsable vidéo de la structure.

Le Centre Social et Culturel des Barolles met en place de l'accompagnement scolaire pour les enfants du secondaire dans le cadre de son fonctionnement (sans financement spécifique CEL).

Pour approfondir ce partenariat entre centre social et collège, un projet vidéo a été élaboré en commun.

Ce projet vidéo vise à :

- renforcer les liens entre le collège, le centre social et le quartier;
- permettre une continuité dans l'offre d'activités éducatives pour les 11-16 ans en articulant les différents temps du jeune.

La participation attendue par l'État (DDCS) s'élève à 250 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 300 €, versée sous forme de subvention à l'association.

7 - Yoga (projet B6)

Centre Social et Culturel des Barolles

Action proposée en concertation avec l'école Paul FRANTZ sur le temps après le repas qui consiste en une activité animée par l'intervenante yoga de la structure.

L'atelier yoga s'inscrit en continuité avec le projet de l'école et vise à conduire les enfants à exercer et développer leurs capacités physiques, intellectuelles, affectives et relationnelles.

Deux objectifs principaux sont visés par la dynamique de l'action :

- aider l'enfant dans la construction de sa personnalité et de ses relations aux autres;
- favoriser l'éducation culturelle et artistique, dans le respect des rythmes de vie et des besoins des enfants.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 500 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 500 €, versée sous forme de subvention à l'association.

8 - Atelier jeux sportifs (projet B7)

Centre Social et Culturel des Barolles

Approche ludique de sports collectifs, d'adresse ou de jeux de coopération de nos anciennes cours de récréation.

Trois objectifs sont visés :

- développer l'esprit d'équipe;
- développer les capacités physiques et relationnelles;
- se connaître, se concentrer, bien respirer, se décontracter, rencontrer l'autre.

La participation attendue de l'État (DDCS) est de 1 000 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 1 000 €, versée sous forme de subvention à l'association.

9 - Accompagnement scolaire collège (projet B8)

Centre Social et Culturel des Barolles

Le centre social développe des actions d'accompagnement à la scolarité en lien avec le collège d'Aubarède.

Quatre objectifs sont visés :

- accompagner les jeunes dans leur scolarité et les difficultés rencontrées;
- mettre en place un suivi et une méthode de travail et apprentissage avec chaque enfant;
- faire en sorte que les parents se réapproprient le suivi et la scolarité de leur enfant;
- mettre en place des temps calmes et réguliers pour que le jeune fasse ses devoirs dans de bonnes conditions.

La participation attendue de la CAF s'élève à 1 groupe (soit 2 312 € au plus), versée directement à l'association sous forme de subvention dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS).

10 - Atelier théâtre forum (projet B9)

Centre Social et Culturel des Barolles

Action proposée en concertation avec le collège Paul d'Aubarède.

Trois objectifs sont visés :

- faire découvrir aux jeunes du collège d'autres formes d'apprentissage;
- établir des liens et passerelles entre le collège et le centre social et culturel;
- proposer des activités accessibles et permettant l'expression de chacun.

La participation attendue par l'État (DDCS) s'élève à 1 000 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 800 €, versée sous forme de subvention à l'association.

11 - Accompagnement scolaire primaire (projet C2).

Maison de quartier des Collonges

Accompagnement à la réalisation des devoirs, à l'apprentissage des leçons et à la compréhension du travail scolaire proposé aux enfants grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Action qui intègre également la lecture et l'écriture de façon ludique à travers des activités de création et d'expression en lien avec les projets d'école.

Trois objectifs sont visés :

- renforcer ou redonner confiance aux enfants et à leur entourage en leurs capacités d'apprentissage;
- donner du sens aux apprentissages scolaires par le biais d'ateliers d'ouverture (atelier autour de la lecture);
- renforcer les liens avec les familles et les équipes éducatives.

La participation attendue de la CAF s'élève à 2 groupes (soit 4 624 € au plus), versée directement à la structure sous forme de subvention.

12 - Accompagnement scolaire secondaire (projet C3)

Maison de quartier des Collonges

Accompagnement à la réalisation des devoirs, à l'apprentissage des leçons et à la compréhension du travail scolaire proposé aux jeunes grâce à l'implication de très nombreux bénévoles et en lien avec le collège Giono.

Trois objectifs sont visés :

- responsabiliser chaque jeune par rapport à son travail scolaire;
- permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme dans un climat de confiance;
- créer des liens avec les familles et le personnel du collège.

La participation attendue de la CAF s'élève à 2 groupes (soit 4 624 € au plus), versée directement à la structure sous forme de subvention.

13 - Atelier Sports pour tous (projet C4)

Maison de quartier des Collonges

Nouvelle action proposée en concertation avec l'école Mouton sur le temps après le repas qui consiste en une activité animée par l'animateur du secteur Enfance de la structure.

Trois objectifs sont visés :

- faire découvrir des pratiques sportives;
- mettre en place une action qui favorise l'entraide;
- travailler sur les notions d'arbitrage des règles.

La dépense communale sollicitée s'élève à 1 000 €, versée sous forme de subvention à l'association.

14 - Atelier Arts plastiques (projet C5)

Maison de quartier des Collonges

Nouvelle action proposée en concertation avec l'école Mouton sur le temps après le repas qui consiste en une activité animée par l'intervenant spécialisé de la structure.

Trois objectifs sont visés :

- faire découvrir et initier aux différentes techniques artistiques;
- favoriser la créativité de l'enfant;
- valoriser les savoirs acquis par des créations individuelles ou collectives.

La dépense communale sollicitée s'élève à 1 000 €, versée sous forme de subvention à l'association.

15 - Découverte et initiation au tennis de table (projet E1)

Association de tennis de table de Saint-Genis-Laval.

Action proposée en concertation avec les écoles Paul FRANTZ, GUILLOUX et MOUTON sur le temps après le repas. Activité animée par le personnel du club sportif.

Trois objectifs sont visés :

- proposer un temps ludique favorable à la détente, la rencontre, la socialisation;
- créer des cycles de découverte (apports techniques et apprentissages);
- offrir des activités périscolaires complémentaires.

La participation attendue de l'État (DDCS) est de 1 200 €, versée à la commune sous forme de subvention. La dépense communale sollicitée s'élève à 800 €, versée sous forme de subvention à l'association.

16 - Handball et temps périscolaire (projet E2)

Amicale laïque handball

Action proposée en concertation avec l'école GUILLOUX sur le temps après le repas. Activité animée par du personnel du club sportif.

Trois objectifs sont visés :

- proposer un temps ludique favorable à la détente, le respect de l'autre et la socialisation;
- créer des cycles de découverte (apports techniques et apprentissages);
- offrir des activités périscolaires complémentaires.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 500 €, versée à la commune sous forme de subvention.

Aucune dépense communale n'est sollicitée.

17 - Volleyball et temps périscolaire (projet E3)

Club CISGO VOLLEYball

Action proposée en concertation avec les écoles communales sur le temps après le repas. Activité animée par du personnel professionnel.

Trois objectifs sont visés :

- développement de la coordination motrice;
- développement de la communication et l'altruisme;
- esprit d'équipe, solidarité et mixité.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 500 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 800 € versée sous forme de subvention à l'association.

18 - Judo et temps périscolaire (projet E4)

Amicale laïque Judo

Action proposée en concertation avec l'école GUILLOUX et MOUTON sur le temps après le repas. Activité animée par du personnel du club sportif.

Deux objectifs sont visés :

- travailler sur le contrôle de soi et la découverte de son corps;
- offrir des activités périscolaires complémentaires.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 300 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 1 000 €, versée sous forme de subvention à l'association.

19 - Kung Fu (projet E5)

Kung Fu et gymnastique chinoise

Nouvelle action proposée en concertation avec l'école Mouton sur le temps après le repas. Activité animée par du personnel professionnel.

Trois objectifs sont visés :

- respect de l'autre;
- observation et découverte;
- esprit d'équipe, solidarité et mixité.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 300 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale sollicitée s'élève à 700 €, versée sous forme de subvention à l'association.

20. Découverte de pratiques sportives (projet F2)

Ville (service des Sports)

Action proposée par le service des Sports pour l'apprentissage d'activités sportives en lien avec les transports en modes doux, animée par les éducateurs sportifs.

Les objectifs de l'action sont :

- découverte d'une activité physique et sportive;
- travail sur la sécurité et prévention des accidents;
- sensibiliser les enfants aux déplacements « doux ».

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 500 €, versée à la commune sous forme de subvention.

La dépense communale s'élève à 1 000 €.

21. Club lecture (projet F3)

Ville (médiathèque)

Action proposée en concertation avec les collèges Giono, Paul d'Aubarède et la médiathèque, qui consiste en la mise en place d'ateliers lecture durant le temps de midi.

Ce projet vise à renforcer la pratique de la lecture et de l'expression des collégiens.

Une fois par mois les jeunes présenteront leur "coup de cœur lecture" au groupe et une présentation de nouveaux ouvrages sera faite par les écrivains.

La dépense communale s'élève à 1 400 €.

22. Lire et Faire Lire (projet F4)

Association « Lire et Faire Lire »

Renforcement de l'action périscolaire d'ouverture à la lecture et favorisant la solidarité intergénérationnelle au sein des écoles Guilloux, Mouton et P. Frantz

Des séances de lecture seront ainsi organisées en petits groupes et animées par des bénévoles « retraités » dans une démarche axée sur le plaisir de lire.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 120 €, versée à la commune sous forme de subvention.

Aucune dépense communale n'est sollicitée.

23. Expression et création musicale (projet G1)

Centre Musical et Artistique

Renforcement de l'action avec la mise en place d'ateliers de pratique musicale collective en mettant en jeu la voix, le geste instrumental et le geste vocal.

Les objectifs de l'action sont :

- développer une pratique musicale collective;
- donner du sens aux apprentissages;
- travailler en collaboration avec le professeur de l'école primaire.

La participation attendue de l'État (DDCS) s'élève à 1 000 €, versée à la commune sous forme de

subvention.

La dépense communale s'élève à 1 480 €, versée sous forme de subvention à l'association.

24. Atelier jeux sur-dimensionnés (projet G2)

Association Jeu Déambule

Renforcement de l'action s'appuyant sur la fonction socialisante du jeu et permettant un prolongement des apprentissages scolaires dans un cadre ludique.

Les objectifs de l'action sont :

- apprendre à respecter le jeu de l'autre et à attendre que son tour arrive;
- acquérir de la confiance en soi et prendre le temps de découvrir ses capacités;
- restituer les apprentissages scolaires dans un cadre ludique.

La dépense communale sollicitée s'élève à 4 000 €, versée sous forme de subvention à l'association.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **SOLLICITER** auprès de l'État le versement de 7 170 €
- **VERSER** aux associations ci-dessous énoncées le montant des subventions allouées par l'État d'une part, par la Ville d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre des projets CLPPEL 2013-2014.

N°	ACTIONS	ORGANISMES	COMMUNE	ÉTAT	AUTRES
REAAP	1,2 3 soleil	CSCB	1 900 €		1 200 €
A1	Accompagnement scolaire et soutien	Amicale laïque	500 €		
B1	Accompagnement scolaire enfants + expression	Centre Social et Culturel des Barolles			3 gr CAFAL*
B2	Ciné Club		250 €		
B4	Atelier slam Collège		150 €		
B5	Vidéo		300 €	250 €	
B6	Yoga		500 €	500 €	
B7	Atelier jeux sportifs		1000 €	1000 €	
B8	Accompagnement scolaire collège				1 gr CAFAL*
B9	Atelier théâtre forum		800 €	1000 €	
C2	Accompagnement scolaire primaire		Maison de quartier des Collonges		
C3	Accompagnement scolaire secondaire				2 gr CAFAL*
C4	Sports pour tous	1000 €			
C5	Arts plastiques	1000 €			
E1	Tennis de table	A.T.T. SGL	800 €	1200 €	
E2	Handball	A.L.Hand-Ball		500 €	
E3	Volleyball	CISGO	800 €	500 €	
E4	Judo	A.L. Judo	1000 €	300 €	
E5	Kung Fu	KFGC	700 €	300 €	
F2	Découvertes de pratiques sportives	Mairie	1000 €	500 €	
F3	Club lecture	Mairie	1400 €		
F4	Atelier lecture	Lire et Faire Lire		120 €	
G1	Création musicale avec une C ^{ie} en résidence	CMA	1480 €	1000 €	
G2	Atelier jeux sur-dimensionnés	Jeu Déambule	4000€		
TOTAL SAINT GENIS LAVAL 2012-2013			18 580 €	7 170 €	1 200 € + 8 gr.CAFAL*

* subvention attendue versée directement à la structure

gr. = groupe ; 1gr. devrait correspondre à 2 312 euros (chiffre 2013-2014)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Guillaume COUALLIER ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

